

## DEC213543DAJ

**Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation**

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC190562DAJ du 15 mars 2019 portant nomination de M. Jean-Luc Moullet aux fonctions de directeur général délégué à l'innovation (DGD-I) ;

**Vu** le projet d'avenant n° 6 à l'accord-cadre de collaboration conclu le 25 mars 2009 entre le CNRS et la société Bayer AG ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, l'avenant n° 6 à l'accord-cadre de collaboration conclu le 25 mars 2009 entre le CNRS et la société Bayer AG, susvisé.

**Article 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 janvier 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit

